



Comme partout ailleurs, le calendrier scolaire et le calendrier civil au Nouveau-Brunswick est parsemé de fêtes et de journées spéciales.

Quelques-unes de ces fêtes sont d'origine religieuse mais, dans les écoles publiques, qui sont non confessionnelles, on n'aborde que les aspects laïcs de ces fêtes.

Faisons ensemble un tour d'horizon de ces célébrations et découvrons les pratiques liées à ces fêtes au Nouveau-Brunswick.

Il va sans dire que le choix d'adopter ou non ces pratiques vous appartient. Nous vous suggérons, dans un cas comme dans l'autre, d'expliquer à vos enfants la raison de ces choix.

SEPTEMBRE :

Au début de septembre, c'est la **rentrée des classes** ! Dans plusieurs écoles, une rencontre d'informations destinées aux parents est organisée.

Le 30 septembre, on souligne la **Journée nationale de la vérité et de la réconciliation à la mémoire des victimes et des survivants des pensionnats pour Autochtones**. À cette occasion, la population est invitée à porter un tricot ou un t-shirt de couleur orange en mémoire du chandail orange reçu en 1973 par la jeune Phillis Webstad, de la nation Xgat'tem stswecem'c, en Colombie-Britannique, de la part de sa grand-mère alors qu'elle se préparait à aller passer sa première année dans un pensionnat autochtone. Or, tous ses effets personnels, y compris son chandail orange, lui ont été enlevés à son arrivée au pensionnat. Elle n'a jamais revu son beau chandail. De plus, la date du 30 septembre a été choisie car c'est autour de cette date que les enfants autochtones étaient envoyés dans les pensionnats.

OCTOBRE :

Le 2^e lundi d'octobre vient **l'Action de grâce**. C'est un congé férié. Dans la tradition chrétienne, l'Action de grâce est un moment pour remercier Dieu pour tous ses bienfaits et pour l'abondance de la moisson et des récoltes. Certaines familles en profitent pour se réunir et le repas traditionnel est la dinde.

Le 31 octobre, c'est la fête de **l'Halloween**. C'est la fête des déguisements. Ceux-ci peuvent faire sourire (clown, princesse, cow-boy) ou être effrayants (fantôme, vampire, sorcière, etc.).

Les enfants peuvent se déguiser pour aller à l'école. Parfois, à l'école primaire, on demande aux élèves de se rendre à l'école avec leurs vêtements habituels et d'apporter leurs costumes dans un sac, pour une question de sécurité et pour éviter que celui-ci ne soit abîmé ou sali.

Le soir du 31 octobre, entre 17h et 20h environ, des enfants, petits et grands, vont de maison en maison vêtus de leur costume afin de recevoir, sur le pas de la porte, des bonbons que les gens habitant la maison ont achetés pour eux. Les enfants placent les bonbons reçus dans un sac, une taie d'oreiller ou une citrouille en plastique. Comme il fait déjà frais à cette époque de l'année, les enfants portent souvent des vêtements chauds sous leurs costumes.

Généralement, les enfants vont toquer aux maisons qui sont décorées et/ou éclairées. Ainsi, si vous ne souhaitez pas distribuer des bonbons aux enfants le soir de l'Halloween ou si votre réserve de bonbons est épuisée, vous pouvez simplement éteindre l'éclairage extérieur de votre maison. En outre, les enfants ne vont habituellement pas frapper aux portes dans les édifices à logement.

Les semaines précédant l'Halloween, les enfants font plusieurs activités à l'école en lien avec cette fête, tels que des contes d'Halloween et la fabrication de décorations d'Halloween.

Les gens décorent habituellement l'extérieur et parfois l'intérieur de leur maison avec des citrouilles, des épouvantails, des fantômes, des squelettes, des toiles d'araignée, etc.

Pour préparer une citrouille d'Halloween, il suffit de découper, en cercle, la partie supérieure de la citrouille, de vider l'intérieur de la citrouille à partir de ce cercle, de découper des yeux/un nez /une bouche, de placer une bougie à l'intérieur puis de replacer la partie supérieure. Attention de ne pas laisser la bougie sans surveillance.

De jolis costumes en bon état peuvent être achetés dans des magasins de vêtements usagés. Il est également possible de fabriquer soi-même son déguisement à partir de vêtements et d'accessoires trouvés à la maison.

NOVEMBRE :

Le 11 novembre arrive le **Jour du souvenir**. Il s'agit d'un congé scolaire. Cette journée vise à commémorer les soldats canadiens qui combattent et qui ont combattu pour le Canada. Beaucoup de gens portent, dès le dernier vendredi d'octobre et cela, jusqu'au 11 novembre, un coquelicot (fleur rouge) en feutrine. Ce coquelicot est offert, en échange d'un petit don, un peu partout dans les magasins.

DÉCEMBRE :

Le 25 décembre arrive la fête de **Noël**.

Pendant les semaines précédant la fête de Noël, il y a, dans certaines municipalités, des parades de Noël qui consistent en un défilé de chars décorés qui se termine par le char du Père Noël.

De plus, les enfants peuvent envoyer une lettre au Père Noël. Il s'agit d'une lettre écrite par l'enfant, avec l'aide d'un adulte s'il y a lieu, pour le saluer et lui faire savoir ce que l'enfant désire recevoir comme cadeau de Noël. Cette lettre peut être mise à la poste à l'adresse suivante :

Père Noël, Pôle Nord, HOH OHO, CANADA

Une réponse est envoyée à l'enfant.

De plus, quelques semaines avant Noël, plusieurs décorent un sapin naturel ou artificiel dans la maison, avec des guirlandes, des boules et autres ornements.

Un congé scolaire de plusieurs jours entoure la fête de Noël et la fête du Nouvel An.

Pendant cette période de l'année, il y a beaucoup de rassemblements de famille. Les échanges de cadeaux (notamment la veille ou le matin de Noël) et les repas copieux sont courants.

Dans la religion chrétienne, Noël célèbre la naissance de Jésus.

JANVIER :

Le **Jour de l'An** est souligné par plusieurs familles par un rassemblement la veille du Jour de l'An. On célèbre l'arrivée de la nouvelle année et on partage des vœux pour l'année à venir.

FÉVRIER :

La fête de la **St-Valentin** a lieu le 14 février. Au Canada, cette fête souligne non seulement l'amour mais aussi l'amitié. Voilà pourquoi les enfants sont invités à s'échanger des valentins à l'école. Les valentins sont des petites cartes, achetées au magasin ou fabriquées à la main, sur lesquelles on inscrit "Joyeuse St-Valentin !" ou autres petits mots d'amitié. On indique également à qui s'adresse le valentin et de qui il provient. Pour ce faire, l'école fournit une liste des prénoms des enfants de la classe.

Le dernier mercredi de février, c'est la **Journée nationale contre l'intimidation**. L'intimidation désigne le phénomène par lequel certains élèves sont dépréciés, humiliés (par des surnoms, des comparaisons dégradantes, des bousculades, etc.) ou rejetés par certains autres élèves. Cette journée a été instaurée dans le but de dénoncer l'intimidation dans le

milieu scolaire ou au travail, ou encore dans l'univers des médias sociaux, de sensibiliser la communauté scolaire et de mettre un terme à ce phénomène. À l'occasion de cette journée, les élèves sont invités à porter un tricot ou un t-shirt de couleur rose. Cette initiative est née à la suite d'un incident survenu en Nouvelle-Écosse durant lequel un élève a été victime d'intimidation parce qu'il portait un vêtement rose. En guise de soutien et par solidarité, le lendemain, ses camarades ont tous porté du rose.

MARS :

La première semaine du mois de mars est un congé scolaire, le **Congé de mars**. Des activités pour les familles sont souvent organisées par les villes et les villages au cours de cette semaine.

La **semaine provinciale de la fierté française** se déroule au cours de la 3^e semaine du mois de mars. Cette semaine a pour but de faire la promotion de la langue et de la culture francophones auprès des jeunes francophones ou francophiles de la province. Plusieurs activités se déroulent dans les écoles et les élèves sont au cœur de l'organisation de celles-ci.

Au cours du printemps arrive la fête de **Pâques**. La date de cette fête change puisqu'elle est célébrée en fonction du calendrier lunaire, le premier dimanche suivant la première pleine lune de la saison.

Dans la religion chrétienne, la fête de Pâques commémore la résurrection de Jésus.

Le vendredi précédant Pâques et le lundi suivant Pâques sont des congés fériés.

Plusieurs familles se réunissent à l'occasion de cette fête. Le repas traditionnel est le jambon. Dans plusieurs familles, on offre un chocolat (lapins ou personnages en chocolat, vendus en magasin ou au marché) à chacun des enfants à l'occasion de cette fête. Certaines familles font une chasse aux œufs de Pâques : on cache des chocolats, dehors ou à l'intérieur, que les enfants doivent trouver. Selon la tradition, c'est le Lapin de Pâques qui cache les chocolats pendant la nuit.

Quelques jours avant Pâques, plusieurs enfants décorent des œufs (œufs durs ou œufs vidés de leur contenu), en les coloriant ou en les peignant.

AVRIL :

Le 1^{er} jour d'avril, c'est le **Poisson d'avril** ! Au cours de cette journée, il est courant de jouer des tours aux autres, afin de rire un bon coup. Le tour le plus courant est de fixer un poisson de papier (qu'on a tracé puis découpé) dans le dos d'une personne sans qu'elle ne s'en aperçoive. Lorsque le tour est découvert par la personne visée par la plaisanterie, l'auteur de celle-ci s'écrie : "Poisson d'avril !".

MAI :

Au Canada, la **Fête des mères** est soulignée le 2^e dimanche du mois de mai. Cette journée a été instaurée pour célébrer et honorer toutes les mamans. Les enfants préparent des cartes, des poèmes, des bricolages à l'école pour leurs mamans.

JUIN :

Quant à la **Fête des pères**, elle se tient le 3^e dimanche du mois de juin au Canada. Les enfants confectionnent une petite surprise à l'école, pour leurs papas.

Le 21 juin, c'est la **Journée nationale des autochtones**. Cette journée vise à mettre en valeur la richesse des cultures des Premières nations du Canada.

La **fin des classes** arrive également en juin, au cours de la 3^e semaine du mois.

JUILLET :

Le mois de juillet s'ouvre avec la **Fête du Canada**. La fête du Canada commémore la création de la Confédération canadienne par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui prit effet le 1^{er} juillet 1867.

Plusieurs activités se déroulent dans les municipalités telles des spectacles, des feux d'artifice.

Il est de mise, lors des festivités, de porter des vêtements de couleur blanche et/ou rouge, couleurs du drapeau canadien.

Le 1^{er} juillet est un congé férié.

AOÛT :

Le premier lundi du mois d'août arrive la **Fête du Nouveau-Brunswick**, fête nationale de cette province du Canada. Plusieurs activités se déroulent un peu partout dans la province. La fête du Nouveau-Brunswick est un congé férié.

Le 15 août, c'est la **Fête de l'Acadie**. Cette fête a été instaurée pour célébrer tous les Acadiens qui ont été dispersés suite à la déportation et aussi pour mettre en valeur la vitalité et la diversité de l'Acadie d'aujourd'hui. Plusieurs activités se déroulent dans toute l'Acadie.

Lors des festivités, les couleurs du drapeau acadien (bleu, blanc, rouge et jaune) sont à l'honneur. Des tintamarres sont souvent organisés. Un tintamarre est un rassemblement où l'on fait du bruit (à l'aide d'instruments de musique improvisés tels un chaudron et une cuillère de bois) pour marquer l'existence et la fierté des Acadiens.

Le 15 août est un congé dans certains milieux de travail acadiens ou francophones.

Tout au cours de l'année :

Anniversaires de naissance :

Au Canada, une grande importance est accordée aux anniversaires de naissance des enfants.

Souvent, les parents de l'enfant fêté organisent une fête pour celui-ci. Des cartes d'invitation sont acheminées aux amis pour les convier à la fête. La fête est célébrée soit à la maison de l'enfant fêté, soit dans un lieu d'amusement pour les enfants (gymnase, piscine, parc, etc). Un gâteau de fête (portant un nombre de bougies correspondant à l'âge de l'enfant) est servi. Les invités apportent des cadeaux, des cartes pour le ou la fêté(e). Au cours de la fête, on fait souvent des jeux enfantins. Certains parents de l'enfant fêté remettent une petite surprise aux invités pour les remercier d'être venus à la fête.

Journée thématiques :

Dans les écoles, des journées thématiques spéciales se déroulent à différents moments de l'année, pour souligner des moments importants ou pour récompenser les élèves :

Journée cheveux fous : les enfants vont à l'école avec une coiffure drôle ou extravagante.

Journée à l'envers : les enfants vont à l'école avec leurs vêtements portés à l'envers (soit du côté des coutures et des étiquettes, soit devant derrière).

Journée jouet : les enfants peuvent apporter un jouet de la maison à l'école.

Journée pyjama : les enfants vont à l'école vêtus d'un pyjama, pour le plaisir de faire quelque chose de différent et rigolo. Si nécessaire, vous pouvez changer votre enfant de pyjama le matin afin qu'il ait un pyjama tout propre.

Journée chapeaux : les enfants peuvent porter un chapeau ou une casquette en salle de classe. Ce chapeau peut être comique.

Journée gomme à mâcher : uniquement pendant cette journée thématique, les enfants sont autorisés à mâcher de la gomme en salle de classe.

Vous avez des questions à propos de ces fêtes et occasions spéciales ? Contactez l'école de votre enfant, le CAFi ou tout autre centre d'accueil pour personnes immigrantes situé dans votre région.

Et... que la fête commence ! :)